

DÉNOMINATION

du Quai Président Wilson

Du 29 Février 1924

LE CONSEIL D'ETAT,

Vu la lettre du Conseil Administratif de la Ville de Genève, en date du 27 Février 1924, par laquelle il demande à être autorisé à donner le nom de *Quai Président Wilson* à la partie du quai du Mont-Blanc, comprise entre l'entrée de la rue du Léman et le parc Mon Repos, soit à la partie anciennement dénommée quai du Léman;

Sur la proposition de la Présidence;

ARRÊTE:

En dérogation de son arrêté du 20 Avril 1920 et vu les motifs spéciaux invoqués, d'autoriser le Conseil Administratif de la Ville de Genève à donner le nom de *quai Président Wilson* à l'artère comprise entre la rue du Léman et le parc Mon-Repos.

Certifié conforme:

Le Chancelier: Théodore BRET.